

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél (022) 37 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3,50, 3 mois Fr 10, - 6 mois Fr 20, - 1 an Fr 40, - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux de Fonds) Octave Hege (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

LE BILLET DE JULES HUBERT-DROZ

Sur l'histoire du communisme



(Suite, voir notre numéro d'hier)

Quant à la principale contribution au volume de Souvarine, « Le Récit du Camarade Thomas », il aurait pu être fort intéressant parce que Thomas a été l'agent technique de liaison du Komintern jusqu'en 1921. Il fut relevé de ses fonctions après le troisième congrès mondial, lors de la nomination de Piatnitsky au secrétariat du Komintern. Il y dirigea la section des liaisons internationales et les finances. A Berlin, dès 1921, ce fut Hélène Stassova qui assura les liaisons techniques. Thomas s'occupa alors des éditions en langue allemande.

Mais le « Récit de Thomas » n'est basé sur aucun document. Pas une seule copie de ses rapports à Moscou n'est publiée. Ses archives ont disparu pendant la guerre. Le récit publié pour Souvarine a été recueilli par le vieux menchevik Boris Nicolaevsky, à Prague, en 1935, donc quatorze ans après les événements. Nicolaevsky, dans son avant-propos, a la loyauté d'écrire : « Ce récit fut transcrit par l'auteur de ces lignes, il y a de cela près de trente ans ; il fut fait de surcroît à la hâte, sans la continuité nécessaire. » ... « Il est fort possible que, dans son récit, des inexactitudes, voire des erreurs pures et simples se soient glissées : étant

donné les conditions dans lesquelles nos entretiens se déroulèrent, on pourrait s'étonner qu'il en fût autrement. Mais une partie de ces erreurs éventuelles devrait certainement m'être imputée : nos deux soirées d'entretiens durèrent chaque fois plusieurs heures ; mes notes furent hâtives et fragmentaires, car je ne connais pas la sténographie... J'ai conscience que mes notes du deuxième entretien auraient eu plus besoin encore d'être complétées et précisées... »

L'auteur du récit met donc lui-même, avec une entière bonne foi, en garde contre les erreurs et les insuffisances de ses notes. Mais Nicolaevsky met en doute la sincérité de Thomas lui-même : « Je ne suis pas complètement sûr que le « camarade Thomas » n'ait pas substitué à ses jugements antérieurs ceux qu'il porta plus tard sur les événements passés... Il est d'autres points sur lesquels je suis enclin aujourd'hui à croire que le « camarade Thomas » n'a pas voulu être sincère. »

Voilà bien des réticences qui enlèvent au « récit » le caractère d'une source historique de valeur : confession d'un conspirateur bolchevique à un adversaire politique quatorze ans après les événements. Notes hâtives et fragmentaires, pas sténographiques, difficiles à relire, publiées trente ans après, ce qui fait près d'un demi-siècle après les événements.

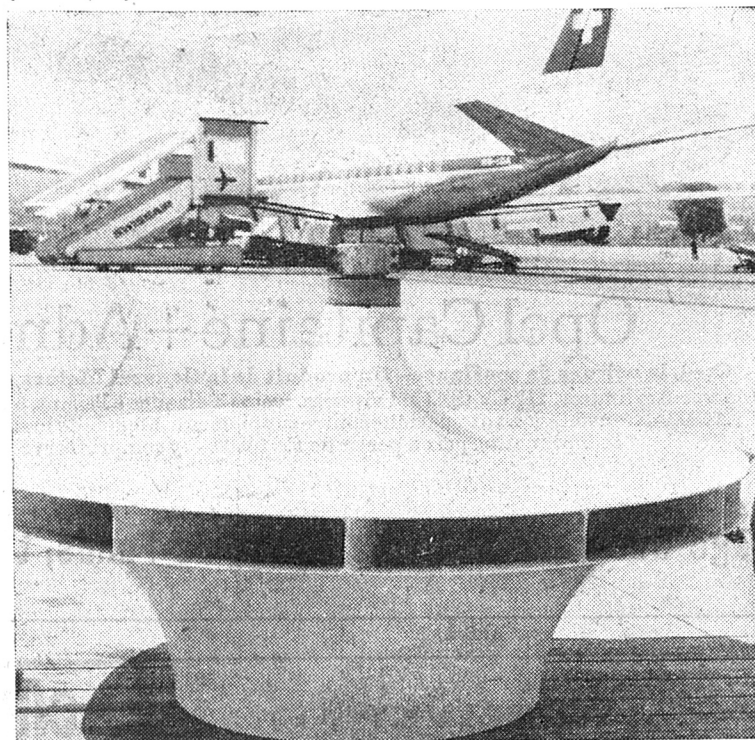
Quant aux erreurs, en voici une de taille. Si c'est Nicolaevsky qui l'a commise, l'institut aurait dû la rectifier. Il est dit de Franz Welti : « Vieux social-démocrate originaire de Bâle. Il adhéra à la « gauche » socialiste et prit une part active à la grève de 1918, mais ne rejoignit pas les communistes ».

Or, Franz Welti fut le rapporteur de langue allemande en faveur de l'adhésion à l'Internationale communiste. Il fut, en 1921, le premier président du Parti communiste suisse et resta président jusqu'en 1928, destitué sur ordre de Staline. Il fut pendant plusieurs législatures conseiller national et grand conseiller communiste bâlois jusqu'en 1931. Il était facile à l'Institut universitaire des hautes études internationales de se renseigner.

Après la lecture des ragots contenus dans ce volume, des falsifications et des erreurs historiques, des réserves faites par un des principaux auteurs sur l'authenticité de son récit, on peut se demander pourquoi l'Institut universitaire des hautes études internationales a publié ce volume. Il n'est pas une contribution valable à l'histoire du Komintern, mais une contribution à la campagne anticommuniste internationale indigne d'un Institut universitaire de hautes études internationales.

JULES HUBERT-DROZ.

Un nouveau système suisse d'aération pour la purification des eaux



Un nouveau système suisse pour l'aération de l'eau à purifier, développé il y a quelques années et présenté pour la première fois l'an dernier à Bâle lors de la « Pro Aqua », se trouve déjà en utilisation dans de nombreux pays. Il s'agit de la « Turbine BSK », de la maison Norm Amc. S. A., à Buochs (Nidwald), dont trente exemplaires sont déjà en usage en Allemagne seulement. Diverses publications et divers rapports prouvent que ces appareils sont capables d'introduire jusqu'à 3 kg. 500 d'oxygène par kilowatt-heure brut.

Genève: Un Algérien tue son camarade

Vendredi matin, un Algérien, 54 ans, résidant à Genève depuis un mois environ, sans travail, téléphonait d'un café de Carouge à l'Hôtel de police, pour annoncer qu'il venait de tuer son camarade de chambre, un Algérien également, et qu'il désirait se constituer prisonnier.

La police se rendit immédiatement sur place et n'eut qu'à cueillir l'Algérien, qui attendait paisiblement, assis sur une chaise de l'établissement. Les policiers trouvèrent, d'autre part, la victime étendue sur le sol de sa chambre et baignant dans son sang. Il s'agit de M. Tahar Chellali, 40 ans, occupé dans l'industrie du bâtiment depuis une année.

Le mobile du crime est encore obscur, le criminel variant dans ses déclarations. Toutefois, la thèse qui revient le plus fréquemment est que son camarade avait voulu lui prendre son porte-monnaie, qui se trouvait sous son oreiller. Il l'aurait alors frappé vigoureusement de plusieurs coups de poing jusqu'à ce que Chellali tombe sur le sol.

Le criminel de Carouge a comparu vendredi en fin de journée devant un officier de police. Il a déclaré que

dans la soirée qu'ils avaient passée ensemble, Tahar Ahmed Chellali avait tenté de lui voler son porte-monnaie, puis l'avait menacé. Ils étaient ensuite rentrés ensemble dans la chambre qu'ils occupaient dans un petit hôtel de Carouge et là, peu avant minuit, se sentant menacé par Chellali — qui lui avait dit que ses derniers moments étaient venus — il se précipita alors sur lui, lui serra fortement le cou sans toutefois l'étrangler, puis le frappa violemment de plusieurs coups de poing.

Chellali s'abattit sur le plancher. Mais, ne s'apercevant pas qu'il était mort, le criminel se coucha et c'est à l'aube, en se levant, qu'il vit son camarade sans vie et alla prévenir la police et se constituer prisonnier.

L'Algérien a été inculpé de meurtre et écroué. Il s'agit de Mohammed R., âgé de 44 ans, manoeuvre.

Une autopsie sera pratiquée sur le corps de la victime afin de déterminer les circonstances exactes de la mort. Mais il ne fait aucun doute qu'au moment où le criminel a prévenu la police, Chellali était mort depuis plusieurs heures déjà.

Cela s'est passé dans notre pays

WITZWIL: Un gardien tué par une voiture. — Un accident s'est produit, le soir de l'Ascension, entre Witzwil et Champion (Gampelen). Une automobile a happé un piéton, au cours d'une manœuvre de dépassement. Le piéton, qui circulait avec sa femme, a été projeté violemment à terre et tué sur le coup. Sa femme est indemne. La victime de l'accident est M. Fritz Feuz, âgé de 34 ans, père de deux enfants, et qui était gardien au pénitencier de Witzwil.

AIGLE: Projeté à 130 m. de son trax. — Vendredi, à 14 h. 30, un grave accident de travail s'est produit sur la route communale Corbeyrier—Les Agittes, au-dessus d'Aigle, à environ 350 mètres en dessous du tunnel des Agittes. M. Robert Schopfer, 52 ans, habitant Lausanne, conduisait un trax en marche arrière. Dans un virage, les roues arrière quittèrent la route et le véhicule bascula. La pente était d'environ 80%. M. Schopfer fut projeté dans un pierrier situé 130 m. plus bas, alors que le trax se jetait contre un arbre. Immédiatement secouru par ses collègues de travail et deux officiers qui se trouvaient là en service, M. Schopfer, grièvement blessé, fut transporté à l'Hôpital d'Aigle, où il décéda dans la soirée.

● GENEVE. — Trente-deux enfants vietnamiens, victimes de la guerre qui ravage leur patrie, sont arrivés par la voie des airs à Cointrin. Ils seront soignés en Suisse sous les auspices de Terre des hommes, qui a également pris à sa charge les frais de transport.

GENÈVE: La succession de M' Maître. — Par suite du décès de M' Maître un siège est devenu vacant dans la députation genevoise au Conseil national. Le successeur du défunt sera le premier des «viennent ensuite» du Parti indépendant-chrétien-social, M. Jean Babel. Agé de 45 ans, M. Babel, fait partie du Conseil d'Etat, où il dirige le Département des finances.

LAUSANNE: Emprunt non entièrement couvert. — L'emprunt 4 3/4% de 35 millions de francs, émis par le canton de Vaud du 11 au 18 mai, n'a pas été entièrement couvert.

BERNE: Le procès des paysans romands renvoyé. — Le procès intenté à vingt agriculteurs romands rendus responsables des incidents qui avaient marqué la manifestation paysanne de novembre 1961 a été renvoyé à l'automne. Il devait s'ouvrir le 6 juin, à Berne. Le renvoi est dû au décès du conseiller national Yves Maître, qui était un des avocats des accusés.

Feu vert à la raffinerie de Cressier

Une délégation du Conseil fédéral, composée de M. Schaffner, président de la Confédération, et H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, et une représentation de la République et canton de Neuchâtel, composée des conseillers d'Etat Clottu, Bourquin et Grosjean, se sont entretenues, le 20 mai, à Berne, des problèmes soulevés par la Raffinerie de pétrole de Cressier (Neuchâtel). Le Conseil fédéral a constaté

avec satisfaction que l'approbation des plans pour toutes les parties de l'installation, ainsi que l'autorisation provisoire d'exploiter, ont été délivrées de concert avec les avis donnés par la Commission fédérale de haute surveillance et les services fédéraux compétents en la matière. A cet égard, on a voulu une attention particulière à une protection efficace des eaux et de l'air. Les conditions sévères aux-

quelles l'exploitation de l'usine a été soumise donnent toutes les garanties voulues qu'à vues humaines il n'y a pas lieu de craindre des effets nuisibles ou incommodes sur les régions avoisinantes du canton de Berne. Les mêmes exigences strictes ont été posées en ce qui concerne la centrale thermique, de modeste importance, qui sera construite dans le voisinage de la raffinerie.

Liquidation des Raffineries du Rhône

Vendredi s'est tenue à Monthey (Valais) la séance de liquidation des Raffineries du Rhône S.A. Les débats, qui furent des plus animés, furent présidés par M. Salvador Amon, président du Conseil d'administration.

Plusieurs personnalités se firent les interprètes des petits actionnaires. Ce sont au total 144 actionnaires présents ou représentés, totalisant plus de 986 000 actions, qui prirent l'ultime décision. La liquidation a été finale-

ment votée par plus 981 000 oui contre 3000 non en chiffres ronds.

MM. Marius Lachat, Georges Criblet et Clovis Rapin furent désignés par l'assemblée pour achever les démarches en vue de la liquidation de la société et de la vente des installations.

Washington: Une mesure à généraliser

Les Etats-Unis refusent de vendre à la France certains types d'ordinateurs très puissants pouvant être utilisés pour la recherche ou l'expérimentation dans le domaine nucléaire, a confirmé hier M. Robert McCloskey, porte-parole du Département d'Etat.

Le porte-parole a fait la déclaration suivante :

« C'est une constante de notre politique générale, depuis de nombreuses années, de se refuser des licences d'exportation concernant de l'équipement pouvant aider directement à la constitution de forces atomiques indépendantes, ou pouvant servir à des expériences nucléaires d'ordre militaire, quand cet équipement est destiné à des pays qui n'ont pas adhéré

au Traité de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires. Depuis un certain temps, le Gouvernement des Etats-Unis refuse d'autoriser la vente

SINGAPOUR: Trois Suisses tués. — L'épave d'un avion monomoteur qui avait disparu a été découvert, vendredi, dans la jungle malaise, à 160 kilomètres de Singapour. On a retrouvé aussi les corps des trois occupants. Il s'agit de trois Suisses, M. G. Jaeggi, M. P. Gloeckner et sa femme. L'avion avait fait une chute, mercredi, alors qu'il se rendait de Kuala Lumpur à Singapour.

d'ordinateurs très puissants pouvant être utilisés pour des travaux de recherche portant sur des armes nucléaires, dans des pays étrangers.

EXPORTATIONS HORLOGÈRES. — Durant le premier trimestre, les exportations de montres et mouvements de montres ont atteint 424,9 millions de francs, soit une augmentation de 16% par rapport aux trois premiers mois de 1965. L'industrie horlogère a exporté 14,3 millions de pièces, contre 11,9 millions une année auparavant.

OCH 81/65 M

La Capitaine vous attend pour un essai!



Opel Capitaïne + Admiral

Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors - Montage Suisse
Moteur 6-cylindres, 117 CV (SAE), 4 vitesses, freins à disques à l'avant, 6 places, prix à partir de Fr. 14800.-, transmission automatique contre supplément. Modèle de luxe: Admiral, sièges avant indépendants, prix à partir de Fr. 16800.- y compris servo-direction.

Garage Guttman S.A., La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 346 81



**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**
votre épargne

sur ses livrets **3 1/4 %**
sur ses obligations **4 1/2 %** à 5 ans

Agences: La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Correspondants: Les Brenets, Les Ponts-de-Martel, La Brévine
M. Maurice Clerc, M. Frédy Landry, M^{me} Lucette Fuchs

Une bonne publicité: Le Peuple-La Sentinelle

VILLE DE LANCY

OFFRES D'EMPLOIS

Une inscription publique est ouverte pour les postes suivants:

une infirmière-assistante sociale
un concierge

pour le groupe scolaire de la Caroline - Petit-Lancy (16 classes avec locaux annexes)

Les candidats doivent remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse de retraite.

Tous renseignements ainsi que la formule à remplir peuvent être obtenus au secrétariat de la mairie de Lancy, route du Grand-Lancy 41 (téléphone 43 47 50).

Les offres manuscrites doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus jusqu'au 31 mai 1966.

Le maire: CH. BABEL

CINÉMA LUX - LE LOCLE

Ce soir, à 20 h. 30
Dimanche, en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 30

Roger Hanin - Ron Randell
Virginie Rodin

dans un film de Werner Klingner

**LE HIBOU
CHASSE LA NUIT**

Un « policier » aux nombreuses péripéties et aux coups de théâtre multiples sans une minute de répit!

Admis dès 18 ans

Location à l'avance, tél. 5 26 26
La salle en vogue

NEUCHÂTEL - GRAND AUDITOIRE DES TERREAUX

Mardi 24 mai 1966, à 20 h. 30

**ASIE
CENTRALE**

ALMA-ATA - TACHKENT - SAMARCANDE

Conférence de M. S. JOUMATOV, attaché culturel de l'Ambassade d'URSS en Suisse

FILMS: « Les Danses du Ballet ouzbek Bakhor » ; « D'un Printemps à l'autre », la vie d'un kolkhoze de culture du coton

Exposition d'objets du folklore ouzbek - Entrée libre

ASSOCIATION SUISSE-URSS

AVIS DE TIRS

Des tirs à distance réduite auront lieu comme il suit dimanche 22 mai, de 0600 à 1330

a) Tête de Ran - Les Neigeux, environs du Pt. 1346, carte au 25 000 N° 1144.

L'accès aux Neigeux sera assuré pendant les interruptions de tir.

b) La Grande-Fia - Les Pradières - Crêt de Courti et des environs des Pt. 1360 et 1367, en direction du Crêt de Courti.

Les accès aux Grande-Pradières - Mont-Racine, ainsi que l'itinéraire des crêtes entre Tête-de-Ran et le Mont-Racine ne seront pas entravés par l'exécution des tirs.

MISE EN GARDE. — 1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans les zones mentionnées ci-dessus (a et b). — 2. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. — 3. Pendant les tirs, des drapeaux rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone de tir. — 4. Les demandes d'indemnités pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles doivent être adressées au commissariat de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires. — 5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celle figurant sur les publications de tir.

Tous renseignements complémentaires concernant ces tirs peuvent être obtenus chaque jour, de 0730 à 1200 et de 1400 à 1755, au N° 038/5 49 15.

Office de coordination de la place de tir des Pradières: Cp. gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. 038/5 49 15.

Lieu et date: Neuchâtel, le 6.5.66.

Toscanelli
un plaisir sage...
et de longue fumée



10 pièces Fr. 1.60
nouvel étui plat de 6 Fr. 1.-

**MUNICIPALITÉ
DE DELÉMONT**

**Bourses et prêts
aux apprentis
et étudiants**

Les apprentis et étudiants désireux de faire valoir leurs droits à une bourse ou à un prêt pour l'année scolaire 1966/67 sont priés d'adresser une requête au Service social municipal, tél. (066) 2 36 50 (règlement du 8 juin 1965).

**Votre cure
de printemps**

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!



Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.



von Gunten

Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME

Av. Léopold-Robert 21

IVRE...

De quelle façon un alcoolique cesse complètement de s'enivrer, vous indique notre petit gral. concernant le brochure Le grand IOL. Envoi discret. Barona-Laboratoire, Bulghez/TG

FEU: 18



La Division des travaux du 1^{er} arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche, pour son service des lignes de contact et des sous-stations, plusieurs jeunes

**MÉCANICIENS,
MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS
OU MONTEURS-ÉLECTRICIENS**

Résidences: Genève, Bussigny, Puidoux, Neuchâtel, Chiètres et Berne.

Condition: certificat de capacité.

Salaire: selon nouvelle classification.

Entrée en fonction: à convenir.

S'adresser par lettres autographe à la Division des travaux du 1^{er} arrondissement des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne.

Chalet
de week-end à vendre

Aux abords de la ville
Situation magnifique
Téléphone 2 29 95

Abonnez-vous à notre journal

SÉCURITAS S. A.

engage pour les cantons de Vaud - Valais - Neuchâtel - Fribourg - Genève

gardiens de nuit
à plein emploi et
gardes pour services
occasionnels

Nationalité suisse Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à Sécuritétas, rue du Tunnel 1, Lausanne.



La CCAP

garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel

Tél. (038) 5 49 92

**Articles
hyg.**

1^{re} qual., 12 p. 4.50;
lubrifié, 12 p. 6.50;
assort., 24 p. 10.-.
Expéd. discrète et
rapide par

F. Widmer, case 54,
Grand'Rue,
3000 Berne 8.

CRÉDIT

RAPIDE
DISCRET
COULANT

Meubles GRABER
AU BUCHERON

C I N E P A N O R A M A

Tant qu'on a la santé
de PIERRE ÉTAIX

Pierre Etaix est un des adeptes français du comique visuel que les grands burlesques américains avaient mis à l'honneur. C'est dire qu'il mise pour ce que les cinéphiles appellent le comique de qualité qui doit provoquer le rire avec des moyens essentiellement cinématographiques qui ne reposent pas sur le dialogue, les défauts de prononciation ou les grimaces de farce.

Entreprise difficile que seul Jacques Tati parvint à assumer ces dernières années en France. Certes les premiers films de Robert Dhéry étaient prometteurs mais leurs meilleurs passages demeuraient trop fidèles à l'influence des muets américains. Quant à Jean Dasque, il comprit la recette du burlesque sans être capable de la surpasser par une signification artistique, psychologique ou sociale. Vint Pierre Etaix que la presse soutint parce qu'il était du côté des «bons» dans ce genre si difficile.

Cette fois-ci il veut faire une satire de notre société de consommation fondée sur la collectivisation et un progrès incommodant. Les intentions ne pourraient être plus louables. Les gens s'entassent et se cloîtent dans des campings bondés alors que les vacances devraient être l'occasion idéale de se libérer des contraintes sociales: cette mentalité moutonnaire est une garantie de profit et de sécurité pour tous les leaders de la planète. L'individu subit un tel conditionnement publicitaire qu'il adopte un comportement stéréotypé qui bientôt l'empêchera de rester lui-même: l'humanité se robotise. On prône le progrès abstraitement, mais l'on ne se rend pas compte de ses néfastes répercussions psychologiques. Dès lors une des fonctions de l'artiste est de réagir, par sa vision du monde, contre une «massification» créatinisante dans laquelle est entraîné comme dans un tourbillon le pauvre «homo sapiens» de notre civilisation. Passe pour un demeuré celui qui n'est pas dans le vent en dehors des courants à la faire l'esclave de la «pensée» des

moyens de communication de masse et en particulier de la presse à sensation (même le «Nouvel Observateur», journal de gauche, se lance dans la sensation). L'homme qui est capable de penser par lui-même — ce qui le situe souvent en-dehors des courants à la mode — sera considéré comme un simple d'esprit ou un imbécile aux yeux d'une société de suiveurs, de laquais d'un régime puissant et superficiel.

Je loue Pierre Etaix de faire une satire du monde dans lequel nous nous débattons. Mais son apport critique se détruit par des gags désengagés et aussi par l'optimisme que reflète le titre du film. C'est une bombe qui n'explose pas. Parfois les observations deviennent pénétrantes (ainsi le barbelé qui entoure le camping évoque les camps de concentration), mais leur «corrosivité» est anéantie par la suite par des gags inutiles parfois. Il y a des instants privilégiés mais le cinéaste n'arrive pas à valoriser l'intégralité de sa création. Or la qualité d'un film se mesure dans son ensemble et non dans ses détails. De plus Pierre Etaix et ses comédiens manquent souvent de réalisme, je veux dire de vraisemblance: un paysan dans «Jour de Fête» a l'air d'un paysan. Dans «Tant qu'on a la Santé», un paysan est un acteur planté dans un décor rural qui joue au paysan. Là où Tati sait se montrer naturel, Pierre Etaix apparaît artificiel, d'une superficialité de comédien de cabaret. Or le cinéma qui vise à un certain réalisme (dans le comique aussi, même dans le fantastique) a besoin d'une intégration subtile des personnages dans leur décor afin que tous les éléments créateurs aboutissent à une harmonieuse synthèse. Le sens du cinéma de Pierre Etaix ne possède pas ou pas encore la pénétration qui lui permettrait une perfection créatrice.

A part cela, le public rit de bon cœur et nous aussi.

m. l.

La comédienne
de la semaine:
RITA TUSHINGAM

Il vous faut voir Kate. «La Fille aux Yeux verts», comme on dit d'un fruit qu'il est encore vert, parce qu'en réalité ses mirettes sont noisettes et virent au noir. Il faut voir Rita Tushingam, la fille au diable de visage et à la jeunesse au corps. Il faut l'avoir vue cueillir un homme mûr, aigre-doux, dans une librairie irlandaise, pour que désormais fillette devienne synonyme de femme.

Le cinéma déteste Dublin; pour cette raison il le délaisse et l'ignore. Le film de Davis (ancien assistant de T. Richardson) nous le restitue tel que nous nous l'imaginions; avec juste assez de brume, quelques faibles où, réciter du Joyce sonne jolie mais faux.

Tour à tour enjouée, mélancolique, pudique, coquine, Rita Tushingam, autour de qui se construit tout le film, joue toujours et seulement de son cœur et, dans cette Irlande puritaine, un cœur qui s'ouvre à toutes les heures du jour, qui va à contre-courant, est considérée comme un cœur hors-la-loi. Que voilà une comédienne qui n'a que faire des foudres sexuelles! Souvenez-vous d'elle dans «Un Goût de Miel»: jamais encore sur un visage larmes et rires ne s'étaient si bien entendus. De cette oscillation constante se dégage une douce rouerie qui fait tout le charme de Rita Tushingam.

achim.

D'un cinéma à l'autre
Déconcertant public lausannois

On a eu cette semaine maintes raisons de se réjouir; raisons graves puisqu'elles engageaient notre avenir. Pensez: la conférence ministérielle de l'Association européenne de libre-échange où furent débattues d'urgentes questions que se posent les sept pays membres et la Suisse en particulier; l'accord conclu sur la politique agricole de la CEE qui ouvre la porte principale à l'Europe unie. Ces problèmes à première vue ne concernent pas le cinéma, mais on ne peut nier leur importance. Pourtant aucun de ces événements n'effacera la honte qui désormais marque le public lausannois. Après sept jours de projection, le film d'Ermano Olmi «Il Posto» est insolemment retiré de l'affiche. Quelles que soient les raisons qu'on pourrait nous invoquer, nous déplorons cette décision. Si c'est au public que vont nos premières accusations, c'est que nous le soupçonnons de dévergondages estivaux et de désertions irresponsables. Quant à la salle lausannoise, les cinéphiles ne con-

naissent que trop sa parfaite loyauté pour lui retirer, après ce regrettable incident, les marques de sympathie et de confiance, qu'ils ne cessent de lui témoigner toutes les saisons. Sans doute monsieur Beck, directeur de ladite salle, n'ignorait-il pas l'inconstance et la nonchalance du public, mais l'on peut se demander s'il n'eût pas été possible de prolonger ce film jusqu'à la fin de cette semaine? Nous pensons avoir raison d'insister car «Il Posto» est un film important dans la même mesure que l'est «La Vieille Dame indigne» qui, lui, poursuit son bonhomme de petit chemin. Nous ne pouvons que nous en réjouir. A quel saint donc se voue le public lausannois? Les raisons de son choix, il faut l'avouer, nous échappent totalement.

P. S. — Il faut saluer l'effort accompli, depuis quelques semaines, par un certain nombre de salles (Bourg, Colisée, City-Pully, Lido, Moderne) pour une meilleure programmation.

A.

LA FILLE AUX YEUX VERTS

Noirceur des villes, milieu prolétarien ou presque, sentiments tendres, amers et lucides... et, évidemment, Rita Tushingam, voilà quelques traits qu'ont en commun les metteurs en scène du jeune cinéma anglais.

En définitive, d'ailleurs, le «free cinema» est beaucoup moins personnalisé que la «nouvelle vague» et un film comme «La Fille aux Yeux verts» pourrait être signé Karel Reiz ou Tony Richardson. Des œuvres telles «Un Goût de Miel» ou «Samedi Soir, Dimanche Matin» reflètent plus la vie anglaise dans les années 60 que la personnalité de leurs auteurs.

Ceci précisé, «La Fille aux Yeux Verts» est un beau film, un film qu'il faut voir. Non pas tant pour le thème — la rencontre d'un écrivain égoïste et d'une adolescente éperdue d'amour et de tendresse — que pour une mise en scène fluide, toute en demi-teintes, accordée au mouvement profond des personnages. Et puis, il y a dans «La Fille aux Yeux verts» quelques réflexions étonnantes, telles celles de Rita Tushingam interrogeant son amie Bab:

— Ai-je l'air d'une femme qui a un passé?

Les amours meurent, le monde change, la vie entraîne dans son flot ininterrompu émotions et déceptions, telle est la «morale» ou le «message» du film. Un peu court peut-être. Mais un film importe moins par ce qu'il nous dit que par ce qu'il nous montre. Et «La Fille aux Yeux Verts» nous montre le désarroi qu'entraîne toute rencontre pour qui n'est pas prêt de l'assumer. Il nous montre une adolescente qui pleure, qui va à la messe, qui a peur dans le lit d'un quadragénaire et qui aimerait tant être heureuse en faisant son bonheur. Il nous montre un écrivain las, revenu de tout, craignant de n'être plus ce qu'il était, incapable de refaire sa vie, flottant au gré des circonstances, pour son malheur et celui des autres. Il nous montre des Irlandais, robustes et buveurs. Bref, le spectacle d'une tranche de vie. De vie vraie. Avec tout ce que cela peut comporter d'illusions et de désillusions, d'espoirs et d'angoisse, d'instant monoton et d'instant privilégiés. La vie quoi!

rj.

Session de mai du Grand Conseil fribourgeois

En deux semaines de délibérations, le Parlement cantonal a examiné les comptes de l'Etat pour 1965, qu'il a finalement adoptés.

PROJETS DE LOIS ET DÉCRETS

Il a également accepté la loi sur l'organisation du culte évangélique réformé; le siège de l'Eglise protestante sera désormais à Morat. Un Fribourgeois sur huit se réclame de cette confession. Ayant adopté le projet de loi sur les bourses d'études, le Grand Conseil a, d'autre part, voté en première lecture, le projet de loi modifiant les dispositions de 1884 concernant l'école primaire. Le début de l'année scolaire est uniformément fixé à l'automne dans tout le canton, à partir de 1967.

Par contre, le mode de calcul des périodes de vacances donne lieu à de fortes contestations de la part des milieux agricoles, qui redoutent de se voir privés de l'apport des jeunes forces de travail pendant les gros travaux. Le projet sera repris ultérieurement.

Les députés ont encore accordé plusieurs crédits pour les routes et cours d'eau.

MOTIONS, INTERPELLATIONS

Ils ont entendu la réponse du gouvernement à plusieurs interpellations concernant différents problèmes d'agriculture (champignons, centre du cheval), le regroupement des communes (à l'étude) et d'autres problèmes. Particulièrement importante fut la déclaration du Conseil d'Etat sur l'avenir du réseau ferré des GFM: le gouvernement refusa de se prononcer pour l'une ou l'autre des solutions à choix (soit la suppression du chemin de fer sur tout ou partie de la ligne actuellement exploitée, soit le maintien de la voie, advenue que pourra).

Plusieurs interpellations et motions ont été développées au cours de la session. Citons l'interpellation Masset

(rad.) sur la récession dont l'économie fribourgeoise a souffert et sur les mesures prises par le Conseil d'Etat pour obtenir un traitement préférentiel de la part des autorités fédérales, l'interpellation de notre camarade Sieber sur la surveillance de l'administration cantonale, la motion de notre camarade Currat sur le suffrage féminin, laquelle fut l'aiguillon décisif qui força le groupe conservateur à prendre enfin ses responsabilités (motion Michel, cons.-chr.-soc.).

DÉMISSION DU GOUVERNEMENT

Une constatation s'impose à l'issue de cette session de mai: si le gouvernement a paru reprendre du poil de la bête au début, lors de la discussion sur les comptes, il a par contre étalé sa faiblesse en fin de session.

Le satisfecit décerné par les députés au Conseil d'Etat à propos de sa gestion financière ne parvient pas à contrebalancer la pénible impression que nous laisse la démission de l'exécutif face à plusieurs problèmes importants.

Ainsi, en matière économique: l'interpellation du député Masset exigeait une réponse immédiate. Le gouvernement estime-t-il que l'économie fribourgeoise traverse une crise? Si oui, pour quelle raison? Les restrictions de crédit consécutives à l'adoption et à la prolongation des arrêtés fédéraux en sont-elles la cause? L'autorité cantonale est-elle intervenue auprès du Conseil fédéral? Ou bien n'est-elle pas d'accord avec le diagnostic du distingué secrétaire des arts et métiers?

Ces questions, annoncées dès le 1^{er} avril, pouvaient recevoir une réponse en mai: le silence du gouvernement traduit un embarras qui n'est pas de bon augure.

De même, les interrogations du député Sieber sur la surveillance de l'administration exigeaient, elles aussi, une réponse immédiate. Le Conseil

d'Etat croit sans doute pouvoir gagner du temps avant de répondre. Mais le malaise dénoncé par le président du groupe socialiste s'accroît dans l'inter-
tervalle, et la dérobade du gouvernement ne fait que de l'aggraver. Autre abdication: la perplexité du Conseil d'Etat face au problème de la ligne Palézieux-Montbovon des GFM. Il y a une décision politique à prendre; tout semble indiquer que cette décision sera laissée aux successeurs des conseillers actuels.

Lorsque le gouvernement prend position — faiblement, il est vrai — il le fait si maladroitement qu'il est battu par le Grand Conseil sans coup férir. Ce fut le cas lors de la discussion de la loi sur l'instruction primaire: à la suite d'une intervention du député Mauroux, la commission parlementaire proposa au Grand Conseil d'abolir l'une des inégalités les plus choquantes de la loi de 1884. Désormais, la scolarité obligatoire durera jusqu'à seize ans pour les filles comme pour les garçons (précédemment: seize ans pour les garçons, quinze ans pour les filles).

Eh bien, le gouvernement a combattu cet article, refusant de mettre les jeunes filles à égalité avec les jeunes hommes! Pourtant, le projet de la commission l'a emporté sans difficulté; ce projet est d'ailleurs assez souple pour permettre au Département de l'instruction publique de prendre les dispositions nécessaires.

D'ailleurs, les idées du gouvernement sur l'égalité des hommes et des femmes semblent assez floues. On l'a vu lors du débat sur la prise en considération de la motion Michel concernant l'introduction du suffrage féminin.

Ce fut en effet au cours de ce débat que le Conseil d'Etat a franchement renoncé à assumer ses responsabilités.

D'ailleurs, cette attitude de la part du gouvernement n'a surpris per-

sonne, et en tout cas pas le groupe conservateur qui a décidé de se passer de l'avis du Conseil d'Etat où portant il détient la majorité!

Le ton résolument frondeur de la motion Michel («nous ne nous adressons pas au Conseil d'Etat, car celui-ci pourrait juger qu'il est urgent d'attendre») prouvait que la majorité du groupe parlementaire conservateur se défie ouvertement du gouvernement! Le texte voté quelques instants plus tard par le Grand Conseil prenait une double signification, puisque la motion qui entamait le processus de révision constitutionnelle avait en même temps la valeur d'une motion de censure.

C'est en vain que M. Vonlanthen, juge-député et homme de gouvernement s'il en est, tenta de remonter le courant: le gouvernement refusa de saisir la perche qu'il lui tendait et le Parlement refusa de demander le préavis du Conseil d'Etat! Le législatif se substituait pratiquement à l'exécutif sans que ce dernier trouve à y redire!

LES CONSERVATEURS
DANS L'OPPOSITION?

Le plus clair de cette affaire, c'est que le Parti conservateur a pratiquement «lâché» le Conseil d'Etat. Cette attitude, si elle se confirme, place le parti majoritaire dans un curieux dilemme: elle l'oblige à faire siens les postulats de la minorité, à se les assimiler, en somme à passer à l'opposition! Le proche avenir nous dira si telle est bien la politique conservatrice. Mais d'ores et déjà — la session de mai le démontre — il n'est pas exagéré d'écrire que ce sont les «minorités» qui gouvernent en fait — par «majorité» interposée!

François Nordmann

N. B. — Une session extraordinaire aura lieu à la fin du mois de juin ou au début de juillet, pour étudier notamment:

— En deuxième lecture, le projet de loi sur l'instruction primaire.

Un socialiste fribourgeois
à l'honneur

Dans sa séance de printemps, le Grand Conseil de Saint-Gall devait nommer son nouveau bureau. Avec plaisir, on a appris que le grand bailli du canton des «Brodeurs» est un Fribourgeois en la personne de Robert Pugneth. Il a récolté 180 voix sur 198 membres que compte le Grand Conseil; c'est un résultat flatteur et mérité pour ce dynamique député.

Robert Pugneth est citoyen de Delley près d'Estavayer. Il fit son service militaire avec les troupes fribourgeoises dont il fut fourrier (cp. I/17) et dans le bataillon de landwehr 201.

En 1951, il fut nommé municipal socialiste de Saint-Gall et il dirige depuis lors le difficile Département des travaux publics. Depuis 1954 il fait partie du Grand Conseil et il fut appelé la semaine passée à la présidence du Parlement cantonal.

G. Dx.

LAUSANNE

Au Conseil communal,

Le Conseil communal de Lausanne tiendra sa huitième séance de l'année mardi 24 mai 1966, à 20 h., à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est fort de vingt objets dont la réponse municipale à l'interpellation André Gavillet (soc. sur «la politique de la commune au moment où se discute le rachat des Raffineries du Rhône»); une interpellation Serge Maret (soc.) au sujet de la motion Marx Lévy (soc.) demandant l'étude d'un plan d'extension partiel pour les terrains compris à l'angle de la rue de Bourg-Cheneau-de-Bourg, prise en considération le 1^{er} juin 1965. Objet important et controversé qui figure également à l'ordre du jour: le préavis municipal concernant le plan de quartier de la «Campagne des Bergières» sur lequel rapporte André Piller (soc.).

CHRONIQUE LOCLOISE

Pourquoi un nouveau collège secondaire?

III
Le Conseil général nomma une commission de quinze conseillers généraux qui étudia la question de l'implantation et déposa son rapport le 17 février 1966... Le rapport dit entre autres choses : « Il ne s'agissait pas de déprécier le travail très sérieux effectué préalablement... »

Puis plus loin : « ... M. Studer nous renseigne très objectivement sur le nombre de salles et locaux nécessaires, ce qui laisse prévoir l'érection d'un bâtiment de grandes dimensions, l'enseignement ayant évolué et la loi devant être appliquée, les programmes nouveaux créent des besoins nouveaux... Toutes les salles demandées ont leur utilité. »

» A son tour, M. Bütikofer renseigne sur l'école primaire et ses besoins. Le nombre des enfants en âge de scolarité augmente. Il faut de nouvelles classes si on veut éviter les baraquements. Il est urgent de trouver une solution; c'est la raison pour laquelle la commission d'étude a laissé de côté le problème de l'école primaire. »

Et encore ceci : **Si, d'autre part, elle n'a pas retenu la transformation de l'école Primaire pour y loger l'école secondaire, c'est qu'il faudrait tout d'abord construire ou agrandir les collèges de quartiers; ensuite, le nouveau collège devrait rester vide durant une année au moins, pour y faire les transformations utiles.**

En définitive la commission du Conseil général ne retint plus que les deux terrains : **Fiottets et Bournot**, ayant admis la justesse de l'argumentation de la première commission du Conseil communal et du directeur de l'École primaire, concernant la transformation de l'école Primaire... et proposa par 8 voix contre 4 le projet de la rue Bournot.

Ce fut la discussion au Conseil général qui aboutit au vote en faveur de l'implantation aux Fiottets, par 19 voix contre 16.

ÉLOIGNEMENT ET DÉNIVELLATION

Ce sont les griefs de ceux qui sont contre l'emplacement des Fiottets. On a parlé de Saint-Imier et d'Orbe qui ont leur collège en dehors de leur ville, mais la liste pourrait s'allonger et personne ne songe à s'en plaindre.

D'ailleurs, nos autorités se sont penchées sur la nécessité d'une nouvelle voie d'accès du côté de la Jaluse, puis d'un moyen de locomotion plus rapide par des bus, depuis le Verger, les Monts et les Jeanneret; donc outre la commodité, il y a aussi le fait qu'il ne sera pas nécessaire de se lever très tôt le matin...

LA TECHNIQUE DU BATIMENT AU CENTRE DE LA VILLE MISE A MAL PAR LA NATURE DU TERRAIN

Des propriétaires de nouveaux immeubles de 6, 7 et 8 étages du centre de la ville éprouvent bien des soucis. Les immeubles s'enfoncent ou sont fissurés : instabilité du terrain. La circulation à gros trafic n'est pas étrangère à ces incon vénients...

Alors, de là à penser aux Fiottets, il n'y a qu'un pas qu'il faut franchir.

ENSEIGNEMENT ET CORPS ENSEIGNANT

Il y a des parents qui se plaignent de l'enseignement. Je crois qu'il faut le dire, la transition entre l'ancien régime et l'actuelle réforme pose de gros problèmes d'adaptation aux nouveaux programmes.

Le grand problème, c'est le recrutement de professeurs et de maîtres bien formés. Il faudrait tout de même songer à donner au corps enseignant un instrument valable, un collège bien conçu, car le collègue Daniel-Jean-Richard ne répond plus, et de loin, aux exigences qu'impose la nouvelle loi. Nous sommes convaincus qu'avec un collège qui répond aux nécessités, nous aurions plus de facilité à avoir un corps enseignant plus stable.

L'enseignement serait facilité et, dans un cadre comme celui des Fiottets, les résultats seraient meilleurs. Pour terminer, un mot au sujet du Conseil communal, qui place sa confiance dans la population locloise, qui saura récompenser des hommes dévoués à la chose publique, ayant donné la preuve de leur clairvoyance et contribué à une politique financière saine...

Du point de vue social, nos conseillers communaux n'ont pas lésiné dans l'effort pour bien asseoir l'AVS et l'aide complémentaire. (Club des loisirs et Avivo s'en souviendront)

Il y a aussi le grand combat conduit contre la crise du logement et pour maintenir des prix à la portée de toutes les bourses.

Pour tout cela, le corps électoral se doit de dire sa reconnaissance en acceptant le projet du Conseil communal : les Fiottets, pour le bien de nos élèves et l'avenir de notre commune.

Robert PARIS.

* Voir nos numéros de mardi et mercredi.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENEVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire lundi 23 mai, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

GRAND-SACONNEX. — Caucus du Conseil municipal, au Café du Raisin, lundi 23 mai à 19 h. 45.

A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

Samedi 21 mai :

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Quart d'heure vaudois. 20.00 «Lohengrin», opéra. 22.35 Inf. 24.00 Dancing non-stop.

Second programme de Sottens. — 16.00 Initiation musicale. 16.30 Mus. en Suisse. 17.00 Pitfalls in English. 17.15 Per i laboratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 100 % «jeune». 18.30 Tristes cires et jolies plages. 19.00 Correo espanol. 19.30 Chante jeunesse. 19.45 Kiosque à mus. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Capitaine Catalina», feuilleton. 20.30 Entre nous. 21.15 Reportage sportif. 22.15 Mention spéciale.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Enchantement de la voix. 17.00 Ciné-revue. 17.50 Concours de la circulation. 18.00 Inf. 18.15 Actualités sportives et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Radio-orch. 20.30 Comédie. 21.50 Mus. 22.15 Inf. 22.30 Mus. de danse. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 16.00 Instruments à cordes. 16.30 Samedi-jeunesse. 17.35 Madame TV. 18.00 Un'ora per voi. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 Ne brisez pas les fauteuils! 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Euro-match. 21.45 Piste. 22.25 Téléjournal. 22.40 Plaisirs du cinéma. 23.25 Demain dimanche.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 16.45 Voyage sans passeport. 17.00 Magazine féminin. 17.15 Concert. 17.40 Vitrine du libraire. 18.00 Temps des loisirs. 19.00 Micros et caméras. 19.20 Manège enchanté. 19.25 Air d'accordéon. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 «Cécilia, Médecin de Campagne», feuilleton. 21.00 Dossiers de Jérôme

Randax. 22.10 Douce France. 22.40 Grand voyage au Cambodge. 23.40 Actualités.

Dimanche 22 mai :

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines. 8.00 Concert. 8.40 Miroir-flash. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Miroir-flash. 12.10 Terre romande. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 Disques sous le bras. 14.00 Miroir-flash. 14.05 «La Lessive du Gouvernement», pièce. 14.40 Auditeurs à vos marques! 15.30 Reportages sportifs. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 66. 20.00 Bande à part. 21.00 Oubliés de l'alphabet. 21.30 «Manuela ou la Cantate de Minuit», pièce. 22.20 Intermède musical. 22.30 Inf. 22.35 Romandie terre de poésie. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 14.00 Fautouil, d'orch. 15.30 Monde chez vous. 16.15 Sous d'autres cieux. 17.00 La terre est ronde. 18.00 Heure musicale. 18.30 Orgue. 19.00 Couleurs et mus. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.10 Haute tension. 20.30 Chemins de l'opéra. 21.30 Hier et aujourd'hui. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — 7.45 Trombones. 7.50 Inf. 8.00 Cantate. 8.30 Sonate. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Messe de Schubert. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Récit. 12.00 Solistes. 12.30 Inf. 12.40 Compliments. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert pop. 14.40 Ensemble à vent. 15.00 Nature, source de joie. 15.30 Orch. 16.00 Sport et mus. 18.00 Microsilions. 19.15 Inf. 19.45

Mus. récréative. 20.30 Qu'en pensez-vous, professeur? 21.30 Orch. récréatif. 22.15 Inf. 22.20 Disque parlé. 22.40 Mélodies. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 14.45 Course automobile. 15.25 Images pour tous. 16.15 Course automobile. 16.45 Images pour tous. 17.25 Course automobile. 18.10 Sport-Toto et football. 19.00 Sport-première. 19.15 Bulletin. 19.20 «Ma Sorcière bien-aimée», feuilleton. 19.45 Présence catholique. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.25 Spectacle d'un soir. 22.15 Actualité artistique. 22.30 Chron. d'H. Guillemin. 22.45 Bulletin. 22.50 Téléjournal. 23.05 Méditation.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.15 Tous en forme. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Emiss. catholique. 11.00 Messe. 11.53 Actualité religieuse. 12.00 Séquence du spectateur. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Magazine des arts. 13.30 Au-delà de l'écran. 14.00 Le mot le plus long. 14.30 Télé-dimanche. 14.45 Football. 16.30 Rugby. 18.15 «Grillez-les tous», film. 19.30 «Don Quichotte», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.45 «Rue de l'Estrapade», film. 22.25 Bordeaux. 22.55 Actualités.

Lundi 23 mai :

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emiss. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Capitaine Catalina», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Refrains en beladé. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Horizons féminins.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Gai réveil. 6.50 Jour nouveau. 7.00 Inf. 7.10 Mus. légère. 7.25 Ménagères. 7.30 Automobilistes. 8.30 Pages de Handel. 9.00 Inf. 9.05 Fantaisie. 10.00 Inf. 10.05 Orch. de la BOG. 11.00 Inf. 11.05 Emiss. com. 12.00 Orch et chœur. 12.30 Inf. 13.00 Pages de B. Merston. 13.30 Solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants. 15.00 Inf. 15.05 Accordéon. 15.30 Récit.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.32 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 12.52 Qui a volé le ballon? 13.00 Actualités. 14.05 TV scolaire. 15.05 Formation professionnelle.

SAINT-IMIER : Assemblée des délégués de l'Union. — Elle se déroula samedi dernier dans les locaux du Cercle de l'Union. Les délégués y furent reçus et salués par M. G. Christe, jeune et actif président de la société imérienne qui releva entre autres que cette dernière avait été fondée il y a 114 ans, et qu'en 1864, quarante amis recevaient, en la «Maison de Ville» sept nouveaux membres.

L'assemblée se déroula sous la présidence de M. E. Jost, président central, de Berne, et les objets à l'ordre du jour furent rapidement traités dans le meilleur des esprits.

E. Delaplace, député et municipal, apporta dans une allocution d'un excellent style le salut et les vœux des édiles et de la population.

Le président central exprima la joie des participants pour l'aimable manière dont ils furent reçus.

Le spectacle qui suivit était signé P. Colombo dit «Pellos»; c'était en assurer le succès.

Lettre ouverte à la «Gazette de Lausanne»

Le conseiller d'Etat socialiste H. Huber a envoyé la lettre suivante à la «Gazette de Lausanne» :

Monsieur le Rédacteur en chef, J'ai sous les yeux la dernière chronique consacrée au Jura parue dans votre journal et dans laquelle votre rédacteur, M. P. Béguin, oppose aux «Jurassiens de souche» les «éléments alémaniques importés». J'en suis resté saisi. Sont-ce là de nouveaux prodromes de persécution raciale? Cet étiquetage saugrenu qui nous rappelle des souvenirs odieux reflète-t-il vraiment la pensée politique de la «Gazette de Lausanne»? Quelle sera votre réaction, Monsieur le Rédacteur en chef, lorsque la «Nouvelle Gazette de Zurich», par exemple, parlera d'«éléments français importés» pour désigner les Vaudois établis sur les bords de la Limmat?

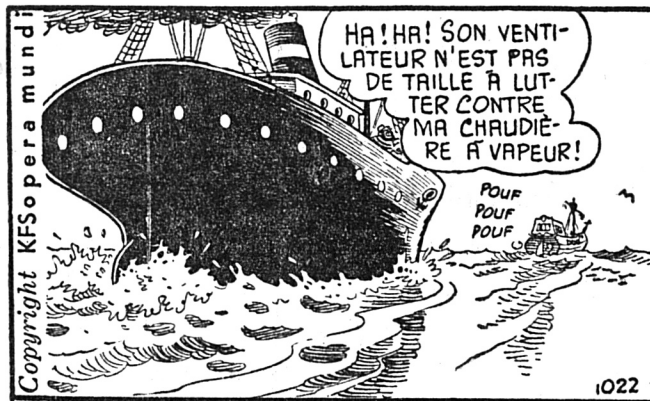
Permettez-moi de vous remettre en mémoire l'article premier, ainsi que l'alinéa premier de l'article 2 de la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale :

« Article premier. — La discrimination entre les êtres humains pour les motifs de race, de couleur ou d'origine ethnique est une offense à la dignité humaine et doit être condamnée comme un désaveu des principes de la Charte des Nations Unies, comme une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, comme un obstacle aux relations amicales et pacifiques entre les nations et comme un fait susceptible de troubler la paix et la sécurité entre les peuples. »

« Article 2. — 1. Aucun Etat, institution, groupe ou individu ne doit faire de discrimination sous quelque forme que ce soit en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales à l'égard de personnes, de groupes de personnes ou d'institutions, pour des raisons fondées sur la race, la couleur ou l'origine ethnique. »

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée. H. H.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



64

En arrière, un tilleul forestier, composé de tiges lisses sortant d'un vieux tronc noir de mousse, envoyait son ombrage jusqu'au milieu de l'onde où il se reflétait. L'eau tombait dans le réservoir avec un gazouillement qui donnait beaucoup de charme à cet endroit si bien formé par la nature et si mystérieux. Lina était là, seule, assise sur le rebord en gradin. Elle avait un livre ouvert sur ses genoux, mais ne lisait pas. Son regard errait sur la nappe d'eau paisible étendue à ses pieds. En voyant Lucien près d'elle, sa surprise fut complète, et celle de Lucien non moins grande de la trouver là.

— Où allez-vous donc ainsi! lui demanda-t-elle, après avoir répondu à son cordial bonjour.

— Comme vous, le long du ruisseau. Mais restez assise, dit-il en voyant Lina se lever; que ma présence ne vous fasse pas fuir de cet endroit si joli et si bien caché.

Lina la regarda avec des yeux exprimant son étonnement d'un pareil langage.

— Aimez-vous réellement la poésie? fit-elle en souriant.

— Oui, je l'aime; et je vous prie de croire que, pour en parler très peu, je sais pourtant la comprendre et la sentir. La vraie poésie est dans toutes les œuvres de Dieu, aussi bien, à mon sens, dans le joli banc sur lequel vous êtes assise, que dans les flots limpides qui se reposent à vos pieds.

— C'est vrai; voyez aussi les hêtres touffus, de l'autre côté. Ne dirait-on pas que le Créateur les a plantés à cette place, pour garantir le ruisseau des éboulements dont il serait menacé sans leur protection?

— Sans doute; la main bienfaisante de Dieu est partout. — Je pense souvent à notre jeune ami Anselme, à propos de poésie; son imagination aimait tout. S'il avait vécu, il serait devenu un vrai poète.

— Il n'était pas fait pour ce monde, ajouta Lina, en regardant la nappe d'eau.

— Aussi est-il allé de bonne heure au ciel, reprit Lucien. — Je me suis aussi demandé si vous l'auriez épousé, quand il n'y aurait plus eu entre vous deux cette grande différence d'âge et que Dieu lui eût rendu la santé.

— Je ne sais pas; du reste, je ne me suis pas fait d'illusion sur son état, surtout dans la dernière année de sa vie. Le pauvre enfant était frappé à mort depuis longtemps.

— Son amour pour vous était extrême. Il m'en a parlé maintes fois. Vous étiez son soleil et sa vie. Il y a un an, le jour même où je revins avec lui de la réunion religieuse en plein air, nous causions de vous; tout à coup il me laissa voir qu'il était d'une jalousie sans bornes.

— Que vous dit-il? Vous pouvez bien me le

raconter. L'affection qu'il me témoignait n'a été un mystère pour personne à Châney.

— Il me laissa voir qu'il était jaloux de moi, autant que de Louis Cerbier.

— De vous! reprit Lina en haussant les épaules, ah! par exemple, c'était bien gratuitement. Pauvre cher Anselme! quand je pense à l'affreuse scène qui eut lieu sous notre cerisier quinze jours plus tard, j'en suis encore tout ému.

— Vous vous montrâtes là une véritable amie pour lui, Lina.

— Mais, je l'espère bien.

— Auriez-vous ainsi donné le bras à quelque autre garçon du village?

— Non, dit-elle d'un ton très bref; puis, regardant de nouveau Lucien avec une dignité fière, elle ajouta : Je vous trouve l'air un peu singulier aujourd'hui. Cet endroit est trop poétique pour que nous y restions davantage. De quel côté allez-vous?

— Je ne sais pas, reprit Lucien en souriant. Voici, dit-il, ce que je comptais faire en venant chez vous cet après-midi (en disant cela, il s'assit à deux pas de Lina qui le considérait avec un nouvel étonnement); je voulais payer à votre père ce que je lui dois, et lui dire aussi de ne pas croire un mot des bruits qui circulent sur mon compte dans le village. Depuis que j'ai réparé ma maison, les gens se mêlent de ce qui ne les regarde pas; cela m'est désagréable, et tout ce qu'on dit est dénué de vérité.

— Qu'est-ce qu'on dit? faut-il que je l'explique à mon père?

— Oui, s'il vous plaît. On répète à tout propos que je dois épouser une cousine qui demeure avec sa mère aux environs de Vevey.

— Eh bien, pourquoi ne l'épouseriez-vous pas, si elle vous plaît et si vous l'aimez! Est-elle gentille?

— Ecoutez, Lina: il me semble que la mort d'Anselme nous a placés l'un et l'autre sur un terrain de confiance réciproque. D'ailleurs, nous savons ce que doit être pour des chrétiens la vérité, aussi bien dans les affections du cœur que dans la croyance à une vie éternelle. Sur une chose aussi sérieuse, je suis de ces gens qui ne parlent qu'avec sérieux. Je n'épouserai pas ma cousine Léonie, qui pourtant est très gentille, mais trop jeune et trop élevée en demoiselle pour vivre avec moi. Elle n'a pas même seize ans, et j'en aurai bientôt vingt-neuf. En outre, elle est habituée à la ville beaucoup plus qu'à la campagne. Enfin, je ne l'aime pas autrement que vous n'aimiez Anselme; et heureusement je ne suis pour elle qu'un garçon paysan de Châney, son cousin éloigné. Je vous dis cela pour que vous sachiez bien où j'en suis à cet égard; mais il me répugne beaucoup d'en remplir le village. Pourvu que vous le sachiez, c'est tout ce que je demande. Je réfléchis qu'il n'est pas même nécessaire d'en parler à votre père.

— Cela lui ferait plaisir de le savoir.

— Eh bien, faites comme vous voulez: oui, continua-t-il en jetant une petite pierre dans l'eau, si je dois un jour me marier, je tâcherai de gagner le cœur d'une fille de ma condition, qui aime la campagne, ait été élevée à peu près comme moi et n'ait pas une croyance religieuse trop différente de la mienne. Je lui demanderai de l'intelligence, un bon cœur, mais surtout la confiance la plus entière dans mon affection, comme elle pourra être certaine d'en posséder une pareille de ma part.

— De cette manière, vous ferez très bon ménage ensemble, je n'en doute pas. M'invitera-t-elle à ses noces?

— Si cela dépend de moi, certainement.

(A suivre.)



Des heures de plaisir pour vos enfants avec NESQUIK

Facile à découper et à monter : un cirque et une ferme pour jouer avec les 25 animaux NESQUIK

Vos enfants collectionnent déjà les animaux que vous trouvez sur les boîtes de NESQUIK. Non ? Il y en a 2 sur chaque boîte géante de 700 g, un sur celle de 400 g. Dès aujourd'hui, ils trouveront en plus, autour de chaque boîte, de jolis sujets en couleurs à découper et à monter. Ils joueront longtemps au dompteur ou au fermier... Pour vous aussi, c'est un jeu de leur faire boire du lait, grâce à NESQUIK au bon goût de chocolat NESTLÉ.

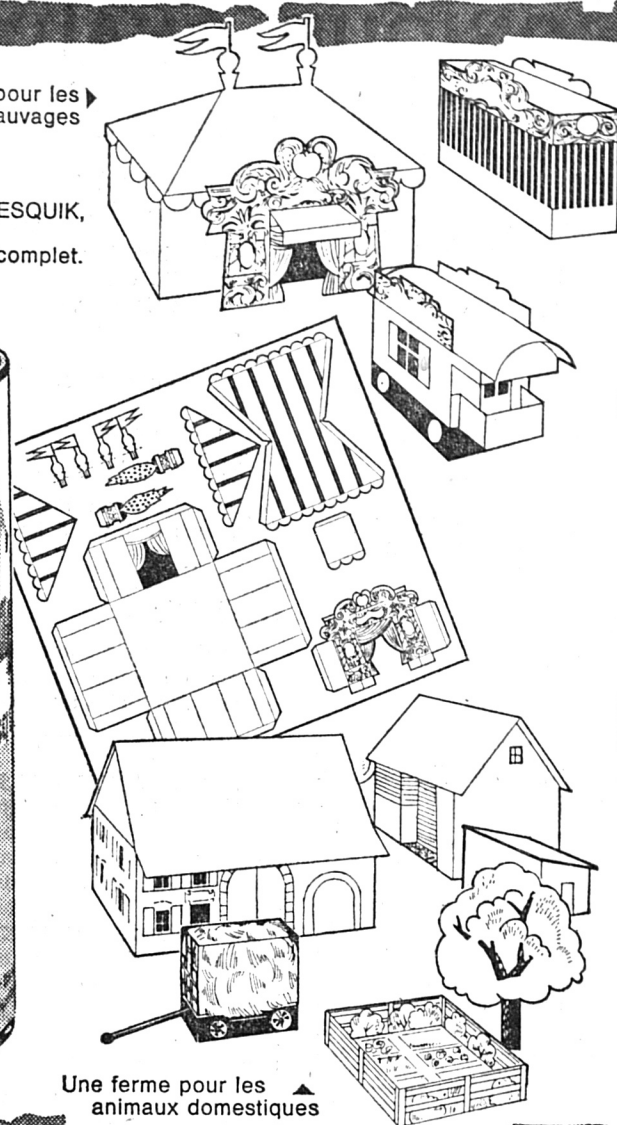
Rien ne se dissout plus vite que NESQUIK, même dans le lait froid

NESQUIK Boîte géante 700 g Fr. 4.90
Boîte 400 g Fr. 2.95



Un cirque pour les animaux sauvages

Avec quatre boîtes de NESQUIK, vos enfants auront le cirque et la ferme au complet.



Une ferme pour les animaux domestiques

Genève: L'incompatibilité de fonctions des conseillers administratifs

La chancellerie vient de nous faire parvenir le projet de loi constitutionnelle créant l'incompatibilité de fonctions des conseillers administratifs de la ville de Genève. Ce projet décidé par le Parti socialiste a été déposé par T. Saudan.

L'article de loi qui pose le principe de l'incompatibilité de fonctions avec tout autre emploi rémunéré est assez court puisqu'il précise simplement que les dispositions de la loi du 12 janvier 1963 sur l'incompatibilité de fonctions des conseillers d'Etat sont applicables par analogie aux conseillers administratifs de la ville de Genève.

Les tâches du Conseil administratif de la ville de Genève sont devenues extrêmement importantes au cours des années qui ont suivi la dernière guerre.

Certes, certaines tâches municipales sont confiées par la loi à l'administration cantonale, ce qui limite l'importance du ménage communal qui n'a pas à assumer, comme dans d'autres grandes villes, les responsabilités complètes de police, de voirie, d'enseignement, ou l'administration des Services industriels.

Régulièrement, la question d'une fusion des deux administrations sur le modèle balois est posée. Il semble bien qu'une solution aussi complète, dans notre canton qui compte 45 communes toutes jalouses de leur autonomie, paraisse fort lointaine, si ce n'est exclue. Des liaisons techniques nouvelles, des rationalisations d'équipement, semblent par contre indispensables.

Les grandes villes suisses auxquelles nous faisons allusion plus haut comptent un nombre de conseillers exécutifs plus grand (7 à Lausanne, 7 à Berne et 9 à Zurich). Les traitements de ces magistrats sont plus élevés que ceux de leurs homologues genevois, mais leur charge est partout incompatible avec toute autre activité lucrative.

Il est certain qu'une ville comptant 176 000 habitants, dont l'administration s'élève à 861 fonctionnaires, dont le chiffre de bilan est de plus de 600 millions et le capital de plus de 60 millions, doit être dirigée par 5 conseillers entièrement occupés à la direction de la communauté. Ceux-ci ont la responsabilité d'un budget annuel de 111 088 774 fr. 75 de dépenses.

Certains services ont un aspect administratif et quasi commercial très spécialisé, comme le montrent les exemples suivants:

- Le service des loyers et redevances gère 331 immeubles locatifs et encaisse des loyers dont le total approche 5 millions.

- Le service immobilier traite pour près de 10 millions de terrains annuellement et certaines années, avec l'achat des hors-ligne, c'est près de 100 000 m² qui furent négociés. Le même service s'occupe de l'entretien

d'environ 400 immeubles locatifs et publics. Actuellement et d'autre part, il a la responsabilité de 14 constructions ou groupes locatifs représentant des crédits d'environ 75 millions et près de 1100 appartements et locaux commerciaux, sans compter une trentaine d'autres constructions publiques diverses représentant environ 80 millions. En outre de nombreux projets sont à l'étude.

La ville de Genève assume pour l'ensemble de la communauté de très importantes tâches culturelles — musées, spectacles, concerts, bibliothèques — sportives, de secours contre l'incendie, de tourisme, d'entretien des parcs, sans compter l'état civil, les pompes funèbres, le service vétérinaire, etc.

Certes, l'organisation des services doit sans aucun doute être revue, mais quoi qu'il en soit, il est évident que l'ensemble des tâches énumérées exige le travail à plein temps de cinq véritables directeurs de départements.

Sans vouloir les exagérer, il est incontestable que les obligations représentatives de la Municipalité sont importantes dans une ville internationale comme la nôtre. Dans de nombreuses villes, le président qui assume ces tâches ne s'occupe, de surcroît, que de la seule coordination des services.

Les récents débats autour des indemnités des conseillers administratifs et du traitement de ceux-ci ont montré que la non-résolution du problème d'un statut moderne des magistrats de l'exécutif municipal était à la base de cette douloureuse affaire, fort nuisible par ailleurs au prestige de notre ville. Le problème du traitement futur de ceux-ci ne pourra valablement être résolu que si, préalablement, est posé celui de l'incompatibilité de cette charge avec une autre fonction lucrative.

En 1963, le peuple genevois a accepté ce principe pour les magistrats de l'exécutif cantonal. La solution trouvée a donné pleine satisfaction. Le moment est venu, à l'instar des autres grandes et moyennes villes suisses, de l'adopter pour la ville de Genève.

Ainsi que le Parti socialiste genevois l'a décidé, ce projet doit être examiné de toute urgence, afin que le Grand Conseil puisse se prononcer avant les vacances et le passer devant le corps électoral en octobre prochain.

Le vote de cette loi constitutionnelle, dont le principe correspond à un vieux postulat socialiste, celui de consacrer tout son temps à ses fonctions, sera de nature, du moins l'espérons-nous, à provoquer un début d'apaisement dont notre petite république a grand besoin, afin de pouvoir s'atteler à d'autres tâches urgentes et indispensables.

L. PIGUET.

Au bout du lac

GENÈVE. — On annonce le décès de Charly Kellermüller, survenu dans sa 68^e année. Le défunt fut dans sa jeunesse un footballeur renommé, sélectionné dans l'équipe nationale. Il évolua notamment dans l'équipe fanion d'UGS au temps où elle brillait au firmament du football suisse dans les années 1925 à 1930. Nous présentons à la famille du défunt nos sincères condoléances.

VERNIER. — Le Conseil municipal de cette commune est convoqué pour mardi 24 mai, à 20 h. 30. A l'ordre du jour, soulignons le rapport de la sous-commission du Service social pour 1965 et le rapport de la Commission de vérification de la gestion communale 1965. Et la séance se terminera à huis clos par une naturalisation. Les débats seront dirigés par Ernest Rutsche, nouveau président (soc.).

GENÈVE. — Demain dimanche 22 mai 1966, à 15 heures précises, la Fondation Pour la Vieillesse offrira sa matinée récréative aux personnes âgées qui seront toutes les bienvenues. Au programme : le Jodler-Club. Allocation du pasteur Sauty, une comédie par la compagnie des Quatre-Jeudis et cinéma.

GENÈVE: CGTE, lignes E et K. — A l'occasion de la fête de la Fédération des Jeunesses, qui aura lieu dimanche 22 mai 1966, à Cartigny, le service sera renforcé sur les lignes E et K. Départ supplémentaire de Rive pour Cartigny, à 13 h. De plus, un service de navette par autobus sera assuré, d'une part de Bernex à Cartigny, de 14 h. 10 à 15 h. 40. D'autre part, de Cartigny à Bernex, de 16 h. 40 à 19 h. Départs toutes les 20 minutes. Correspondance à Bernex avec les trolleybus de la ligne N° 2.

GENÈVE. — L'Association des intérêts de Genève tiendra son assemblée générale lundi 23 mai, à 17 h. 30, dans la Salle des Abeilles, à l'Athénée. Après avoir liquidé la partie

administrative, les participants entendront un exposé de M^e A. Guinand, ancien président du Conseil national, qui parlera des problèmes de la radio et de la télévision.

GENÈVE: L'ouverture tardive des magasins: la position de l'Union des syndicats du canton de Genève. — En attendant le rapport définitif de la Commission d'étude en matière de fermeture des magasins, l'Union des syndicats du canton de Genève entend prendre position en faveur du personnel de vente et de commerce en général.

L'USCG constate que :
● Exception faite des grands magasins à rayons multiples, occupant plus de 50 vendeuses par magasin, l'horaire de travail du personnel de vente et de commerce reste fixé à 50 heures par semaine.

● Dans certains secteurs, où n'existent pas de contrats collectifs ou de conventions générales, le personnel de vente et de commerce continue même à travailler plus de 50 heures par semaine, ceci en dépit de l'introduction de la loi fédérale sur le travail.

● A tous moments, on demande à ce personnel des efforts supplémentaires, à savoir: pour les ventes de fin d'année, les soldes d'hiver, la vente

de blanc, les soldes d'été, etc... L'Union des syndicats du canton de Genève estime que :

- La nécessité de garder les magasins ouverts jusqu'à une heure tardive n'est pas prouvée et que l'accroissement du volume des affaires ne pourrait avoir lieu que dans les magasins travaillant avec deux équipes.

- L'ouverture nocturne des magasins exigerait une augmentation du nombre des employés et provoquerait, ainsi, une augmentation correspondante des frais-généraux, lesquels seraient finalement supportés par les consommateurs.

- L'ouverture des magasins jusqu'à 22 heures aggraverait les conditions de travail du personnel.

- Les magasins devraient être fermés à 18 h. 30, pendant la semaine et à 12 h. 30, le samedi, comme c'est d'ailleurs le cas dans d'autres villes suisses.

L'Union des syndicats du canton de Genève engage donc vivement les consommateurs à ne pas se prêter au jeu des commerçants qui, pour des raisons contraires à l'intérêt général, voudraient garder les magasins ouverts jusqu'à 22 heures. Elle invite le personnel de vente et de commerce à rallier les rangs de son organisation professionnelle pour combattre, avec elle, toute prolongation des heures d'ouverture des magasins le soir.

Congrès des latinistes romands à Payerne

Le groupe romand des Etudes latines a tenu séance à Payerne le dimanche 15 mai. Plus de soixante participants se réunirent dans la salle du tribunal. Le président, M. P. Schmid, professeur à l'Université de Lausanne, ouvrit la séance et salua particulièrement la présence de M. M. Durry, doyen de la Faculté des lettres de Paris et administrateur de la Société des Etudes latines.

Un savant roumain de passage en Suisse, M. C. Daicovicu, recteur de l'Université de Cluj, présenta la première communication scientifique. Il fit une synthèse magistrale des connaissances sur l'histoire de son pays — la Dacie d'alors — à l'époque romaine.

M. J. Béranger, professeur à l'Université de Lausanne, s'attacha ensuite à réfuter une idée reçue touchant la succession des empereurs romains. Commentant une phrase de Tacite, mal comprise jusqu'ici, M. Béranger

SAVIGNY: Un rural détruit par le feu. — Un incendie s'est déclaré vendredi, vers 1 h. 45, dans la ferme de M. Lucien Dizerens, au lieu dit Le Martinet, à Savigny.

Malgré la prompt intervention des pompiers, le rural a été complètement anéanti, tandis que la maison d'habitation a eu son toit détruit. Le bétail a été sauvé. Par contre, plusieurs machines agricoles ont été la proie des flammes.

Les causes du sinistre sont inconnues pour le moment.

montra que l'empereur Auguste, en léguant à ses héritiers une fortune privée, ne voulait pas les armer contre l'Etat, mais leur donner les moyens d'assumer sa succession politique.

L'après-midi, M. D. van Berchem, professeur à l'Université de Genève, exposa la manière dont les Phéniciens établirent des comptoirs commerciaux, sous la protection d'un sanctuaire, en divers points de la Méditerranée. Un de ces établissements serait même, sur l'emplacement de Rome, à l'origine du fameux sanctuaire d'Hercule.

Après un vin d'honneur offert par la Municipalité de Payerne, les congressistes terminèrent la journée en visitant l'Abbatiale si remarquablement restaurée ces dernières années.

AMBULANCES
(jour et nuit)

C. Petit

Rapatriements, possibilité trois grands blessés (non superposés) plus deux accompagnants.
Fr. 15.— prise en charge
Fr. 1.— le km.

GENÈVE, rue de Bourgogne 6c, tél. (021) 44 11 93.

DIABLERETS 1 jour

DIABLERETS toujours

L'APERITIF AUX PLANTES DES ALPES

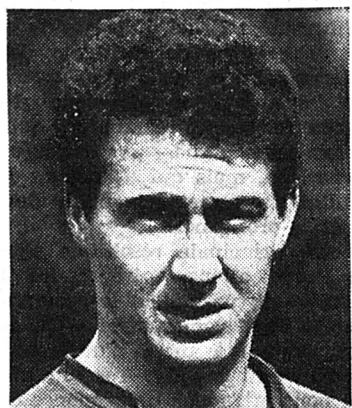
Le premier pas d'un bon repas

«L'archéologie face à la Bible» sera le sujet de la conférence de Mlle Raymonde-Blanche Jeannin, de Paris, lauréate de l'Ecole du Louvre et de l'Ecole des beaux-arts, **lundi 23 mai 1966, à 20 h. 30, à la Salle de l'Athénée.** Organisé par l'Association Suisse-Israël. Entrée libre.

DEMAIN, À LA CHARRIÈRE YOUNG-BOYS

et
La Chaux-de-Fonds
joueront
pour
la quatrième
place

Rolf Wuthrich...



... le grand absent

Young-Boys s'était donné pour but le titre. Vraisemblablement, il devra se contenter de la quatrième, voire de la cinquième ou de la sixième place. Tout dépend de son match de demain à la Charrière. Une victoire lui assurerait cette quatrième place; une défaite, non. Ce match La Chaux-de-Fonds—Young-Boys, un des classiques du football, arbitré par M. J. Zibung, de Lucerne, aura donc sa petite importance.

Les dirigeants bernois avaient surtout compté, au début de saison, sur les arrivées de Wuthrich, de retour de Nuremberg, et de Lehnerr, le centre-avant du F.-C. Aarau. Les Young-Boys paraissent alors bien armés pour jouer un rôle en vue dans

Maison du Peuple

**Restaurant
CITY**

Serre 68
Téléphone 2 17 85

Sa carte, ses vins,
ses prix

Les Fleurs
Turtschy

L.-Robert 57-59

Tél. (039) 2 40 61

A la
Chaux-de-Fonds
depuis 1873

**Brasserie
RIEDER**

R. SANDOZ
Av. Léopold-Robert 30a
Tél. (039) 3 15 27

Spécialités:
Bière du Saumon
Ses mets et
ses vins réputés



LA CHAUX-DE-FONDS

Voisard	Milutinovic	Eichmann	Tholen	Delay
Baumann	Brossard		Bertschi	Keller
	Zappella		Quatropani	
Lenherr	Theunissen	Grunig	Marti	Guggisberg
Buetzer	Lehmann		Schneiter	Meier
	Hofmann	Fischer		

YOUNG-BOYS

Grunig



Le plus grand espoir des Young-Boys, Grunig (à gauche) luttant ici pour la balle avec l'Ugèiste Furrer.



Tous vos articles
de sport chez
le spécialiste

Calame-Sports

Rue Neuve 3

LA PETITE ATTENTION
comme le grand cadeau en
articles de fumeurs

s'achètent chez le spécialiste

**LA TABATIÈRE
DU THÉÂTRE**

Avenue Léopold-Robert 29

RENÉ ZASLAWSKY

Qui sera le deuxième relégué?

Ce prochain week-end nous apportera peut-être le deuxième relégué. Pour cela, Granges, chez lui, devrait battre Lucerne, alors que Young-Fellows, qui reçoit Bâle, est capable d'en faire de même. Ainsi, Lucerne n'y pourrait plus rien. Mais voilà, les affaires peuvent être renversées. De plus, comme le match Young-Fellows—Granges sera rejoué, Lucerne a malgré tout une chance de s'en sortir.

Ailleurs, on jouera pour l'honneur. C'est ainsi que Lugano recevra Bienne,

que Grasshoppers se déplace à Sion, que Zurich, tout auréolé de son titre, foulera la pelouse de Frontenex (Urania) et enfin que Lausanne recevra Servette. Ce dernier match, même s'il n'entre plus en considération pour la question du titre, a sa valeur: on jouera pour la seconde place et pour le prestige.

Le programme en ligue B: Aarau—Soleure, Baden—Winterthur, Saint-Gall—Le Locle, Porrentruy—Moutier et Thoun—Blue-Stars.

A. Rodel

CONFECTION

Toujours
leader
de
l'élégance

L.-Robert 108

Tél. 3 43 43

Fuhrer



Ira-t-il aux Grasshoppers? On parle sérieusement de son transfert.

Moyenne d'âge: 24 ans

Ansermet Félix	29 ans	gardien	économiste
Fischer Rolf	23 »	gardien	employé
Hofmann Werner	26 »	arrière	technicien
Meier Kurt	24 »	arrière	mécanicien
Fuhrer Hans	28 »	arrière	cond. litho-offset
Marti Paul	24 »	arrière	étudiant
Vollmer Jacob	24 »	demi	technicien
Hug Peter	24 »	demi	mécanicien
Schultheiss André	25 »	demi	technicien
Theunissen Bert	25 »	avant	vendeur
Wuthrich Rolf	27 »	avant	laborant
Grunig Kurt	21 »	avant	employé de bureau
Lehnerr P.	24 »	avant	ménusier
Lehmann Paul	20 »	avant	employé de bureau
Fullemann Hans	24 »	avant	étudiant
Messerli Otto	20 »	avant	cond. litho-offset

QUATTROPANI À BIENNE

Skiba a eu quelques difficultés pour former son équipe qui rencontrera Young-Boys. Il avait l'intention de faire jouer le jeune Sutter. Malheureusement, ce dernier a perdu sa mère la semaine dernière et il est toujours auprès de sa famille. Quant à Duvoisin, il a repris l'entraînement vendredi, mais son entraîneur ne l'estime pas encore apte à tenir un match entier.

Un autre problème va d'ores et déjà être posé à Skiba: le remplacement de Quatropani. En effet, ce dernier



(qui est fiancé à l'une des sœurs du regretté Francis Berger) a manifesté le désir de se rapprocher de Tramelan. Les dirigeants de Bienne l'ont contacté et il a donné son accord de principe quant à son transfert à Bienne. On connaît la valeur de Remo Quatropani, on connaît également le montant du transfert qui avait amené Quatropani à La Chaux-de-Fonds. Bienne — qui est toujours à la recherche d'un président — accep-

tera-t-il les conditions qui seront maintenant faites par le F.-C. La Chaux-de-Fonds? Tout est là. C'est la raison pour laquelle, même si le désir d'un joueur est de quitter son club, les derniers à donner leur consentement sont ses dirigeants. Si le départ de Quatropani devient effectif, Matter rejouerait-il la saison prochaine sous les couleurs chaux-de-fonnières? Voilà également un autre transfert qui pourrait se faire.

PHOTO-CINÉ

Nicolet et fils

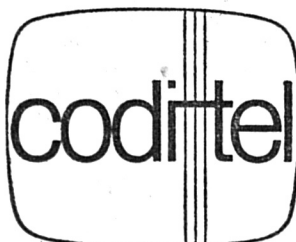
LE LOCLE

Place du Marché
LA CHAUX-DE-FONDS
Av Léopold Robert 59
Se tiennent toujours
à votre service

Grâce à Coditel,
La Chaux-de-Fonds est la première
grande ville de Suisse à bénéficier
d'un réseau distribuant

6 programmes de télévision
2 suisses + 2 français + 2 allemands

sans antennes,
par câble, sans parasites



Visitez sans engagement
notre salon de démonstration
avenue Léopold-Robert 55
La Chaux-de-Fonds
ou appelez le No 2 27 35

70

La marque
de l'imprimé
de qualité

typoffset

Rue du Parc 105

Tél 3 20 38

DE GAULLE ET LES PAYS DE L'EST

La visite du général de Gaulle en URSS, qui doit avoir lieu en juin, est soigneusement préparée à Paris comme à Moscou. Les visites du ministre des Affaires étrangères, Couve de Murville, en Roumanie, en Bulgarie et en Pologne renouent les liens traditionnels de la France avec certains pays de l'Est européen. Au cours de ces entretiens, il est beaucoup parlé de l'Europe et ce n'est pas par hasard que Couve de Murville ait choisi, pour ces visites préparatoires à celle du général de Gaulle en URSS, les satellites les plus disposés à secouer le joug du Pacte de Varsovie et à se rapprocher de l'Occident. De Gaulle cherche-t-il, en se dégageant de l'OTAN et en se rapprochant des pays de l'Est désireux de se dégager de la tutelle russe, à former une troisième force ? Ce n'est pas impossible, mais il ne faut pas se hâter d'y voir un bloc des neutres ou des désengagés. En réalité, à Paris, comme à Bucarest et à Varsovie, c'est plus un retour au passé nationaliste qu'une marche en avant vers une Europe pacifiée et véritablement unie.

Il y a dans la politique gaulliste une équivoque dangereuse. L'idée d'une Europe unie de l'Atlantique à l'Oural est certes la seule qu'on puisse souhaiter, car une Europe occidentale unie économiquement, politiquement et militairement contre une Europe orientale également intégrée ne peut être un facteur de paix tant que le problème allemand et la question des frontières germano-polonaises ne sont pas résolus.

J'ai toujours défendu, au cours de mes articles sur l'Europe, que l'Europe unie devait comprendre aussi les pays de l'Est ; l'Europe gaullienne de l'Atlantique à l'Oural me paraît une heureuse conception, à une condition cependant, c'est qu'elle ne soit dirigée ni contre les Etats-Unis, voire la Grande-Bretagne, ni contre la Chine.

Or la faveur que rencontre en Union soviétique la formule française d'unification européenne me paraît suspecte. L'article du maréchal Joukov à la veille de la visite de De Gaulle en URSS est symptomatique. Il vise sans doute à unir l'Europe, toute l'Europe sans délimiter la nature de cette union. Il est destiné d'abord à accélérer la rupture de la France avec l'Otan et ensuite à dresser l'Europe contre les Etats-Unis, une idée chère à De Gaulle, mais plus chère encore au Kremlin. D'autre part, en acceptant l'idée gaullienne de l'Europe, l'URSS prend de l'avance sur les gouvernements de l'Est dont l'indépendance nationale inquiète le Krem-

lin. Le Gouvernement russe prend ainsi la direction de la manœuvre européenne et empêche la formation d'une troisième force neutre « désagrétable » des deux blocs. Il lie déjà les dissidents de l'Ouest au bloc de Varsovie qui subira sans doute des changements. D'autre part, le Kremlin, inquiet des relations amicales entre Pékin et la France, cherche à mettre De Gaulle dans son jeu en acceptant son principe de l'Europe gaullienne.

C'est un jeu diplomatique subtil qui est en cours entre Paris et Moscou et dont les voyages de Couve de Murville ne sont que l'ouverture. Le Kremlin en engageant les communistes français à ne pas voter avec la gauche contre De Gaulle lors du débat de politique étrangère à la Chambre française a déjà donné des gages au général. Il sera reçu en grande pompe lors de sa visite en URSS. On sait à Moscou flatter les ambitieux et leur besoin de grandeur. De Gaulle sera reçu mieux qu'on ne recevrait un roi de France, et rien ne sera ménagé pour lui donner l'illusion que la Russie se rallie à sa politique européenne. On cherchera ainsi à éviter qu'il ne pose le problème de la réunification allemande que Moscou cherche à renvoyer aux calendes grecques. De Gaulle se fera-t-il, dans ces conditions, l'avocat de la République fédérale, comme l'espère le Gouvernement de Bonn ? L'Allemagne risque fort d'être sacrifiée à la nouvelle amitié franco-russe. Mais si les buts de la diplomatie soviétique apparaissent dès maintenant, ceux de la diplomatie française sont encore à la merci d'une de ces improvisations dont De Gaulle a le secret et qui bouleversent tous les plans en faisant demain le contraire de ce qu'on fait aujourd'hui. Les alliances d'hier sont remises en question.

JULES HUMBERT-DROZ.

ERRATUM : Dans mon article de samedi dernier le typo m'a fait dire des choses incompréhensibles.

— Le conflit avec les communistes chinois rongé le mouvement communiste international comme une tumeur MALIGNE et non « magique » ;

— Il s'agit de la grande réunion des GAUCHES et non des « grands » ;

— La gauche française s'est engagée dans l'ORNÈRE sans issue, et non l'avenir ;

— Enfin il s'agit de son impuissance à se RÉGÉNÉRER et non à se « résigner ».

Mille excuses !

J. H.-D.

EN QUELQUES LIGNES...

● Cannes. — Palmarès officiel : prix du 20^e anniversaire du festival en hommage à O. Welles pour sa contribution au cinéma mondial (hors concours) « Falstaff » ou les « Carillons de Minuit » (Espagne). Grands prix ex-aequo : « Un homme et une Femme », de Claude Lelouch (France) et « Signore e Signori » (« Mesdames et Messieurs »), de P. Germi (Italie).

Prix spécial du jury : « Alfie », de L. Gilbert (Grande-Bretagne).

Interprétation féminine : la Britannique V. Redgrave.

Interprétation masculine : le Suédois P. Oscarsson.

● Aoste. — Un commissaire gouvernemental, nommé par le président du Conseil italien, M. Moro, est arrivé à Aoste pour prendre contact avec les organisations locales. Cela a suscité quelques remous.

● Léopoldville. — Le Parlement congolais a pris une mesure d'exclusion à l'égard de M. Tschombé, et l'a accusé de haute trahison. La décision de retirer son mandat parlementaire a été prise par 96 voix contre 3 et 9 abstentions sur les 167 députés.

Visite d'Etat autrichienne en Angleterre



Le président de la République fédérale autrichienne, Franz Jonas, et sa femme se sont rendus en Angleterre pour une visite officielle de cinq jours. Notre photo montre le président Franz Jonas et la reine Elisabeth d'Angleterre lors de l'arrivée du premier sur la Victoria Station.

France: APRÈS LA GRÈVE

Joie et inquiétude, ce sont, je crois, les deux sentiments que ressentait la plupart des manifestants au moment d'atteindre la place de la République et de se disperser aux quatre coins de la ville.

La joie venait du nombre rassemblé, du coude à coude retrouvé, de la force affirmée. On était des milliers, on était ensemble et il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu une grève aussi puissante.

L'inquiétude, elle, tenait à la suite. Qu'allait-on faire maintenant ? Comment contraindre le gouvernement et le patronat à céder du terrain ? Était-il possible d'envisager avant le début des vacances une nouvelle manifestation d'une aussi grande ampleur ?

Chacun sentait que, grâce à l'accord CGT-CFDT, les syndicats avaient fait ce qu'ils avaient pu, mais qu'il y avait une dimension politique qu'ils ne pouvaient à eux seuls atteindre. Pour que le pouvoir recule, il ne suffit pas qu'il ait à faire face à une démonstration de vingt-quatre heures — et dans l'état actuel des choses on ne peut pas envisager une plus longue épreuve — il faut aussi qu'il se sente aiguillonné, menacé et talonné par les forces de l'opposition. C'est à partir du moment où il pensera que son refus de prendre en considération les revendications actuelles lui coûtera des centaines de milliers de voix (et non plus seulement des centaines de millions de francs) qu'il commencera à s'inquiéter et à lâcher du lest.

Pour l'instant, il ne croit pas à ce danger. Il n'imagine pas que la gauche soit capable de capitaliser le mouvement de mécontentement qui existe dans le pays. C'est que cette gauche vient de donner au cours de ces dernières semaines le spectacle d'une série de désaccords et que, sauf lorsqu'il s'agit d'applaudir les grévistes ou de protester contre les atteintes aux libertés, elle ne semble pas prête à opposer au régime un véritable front commun. Bien mieux, le gouvernement sait qu'ici où là des tractations s'engagent entre certains éléments de la gauche et la droite lecanuétiste en vue d'opérer dès le premier tour un partage des circonscriptions. Comment redouterait-il dans ces conditions les assauts d'adversaires aussi désunis et aussi inconséquents ?

C'est pour tenter de redresser cette

situation que notre dernier CPN a adopté les résolutions qu'on lira par ailleurs. La presse a souligné les passages qui portaient condamnation des dernières initiatives de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Et c'est vrai que nous les avons condamnées. Mais nous ne l'avons pas fait dans le but d'accentuer une rupture. Les critiques que nous avons formulées ne sont pas seulement les nôtres : elles sont celles — François Mitterrand le sait bien — d'un nombre considérable de militants de gauche, y compris de militants de la Fédération. Il fallait qu'une organisation lance un cri d'alarme. Nous l'avons fait. A notre manière qui est parfois un peu rude, pas toujours diplomatique, mais qui a souvent pour résultat de placer nos alliés devant les vrais problèmes.

Notre principale résolution signale que nous allons entreprendre une première discussion sur le programme avec le Parti communiste — la décision avait été prise d'un commun accord avant le CPN — et elle ajoute que nous attendons une réponse de la Fédération à la lettre que nous lui avons adressée en mars. Cette réponse nous avait été promise pour la fin du mois d'avril. Nous ne comprenons pas les raisons d'un tel retard. Même si le débat doit être au départ difficile il faut qu'il ait lieu et que tout soit mis en œuvre pour qu'il facilite l'accord général de la gauche.

Certains nous disent : « Pourquoi vous acharnez-vous à rechercher l'entente avec des hommes dont les tendances profondes soient si différentes des vôtres ? » Nous répondons : « Parce que ces hommes représentent un courant réel de la gauche et que nous ne nous résignons pas à l'idée que ce courant puisse à nouveau se prêter aux manœuvres de la bourgeoisie « centriste » ou, si l'on préfère, de la fraction pro-américaine du capitalisme français.

Mais sont-ils vraiment de gauche, nous dit-on encore ? Ne défendent-ils pas de vieilles causes ? Et certains gaullistes ne sont-ils pas, après tout, plus modernes et plus progressistes qu'eux ? Autant de questions sur lesquelles nous devons donner des réponses claires et dépourvues de toute ambiguïté.

La gauche ne se définit pas par les

notions de modernisme ou d'archaïsme, mais par des réalités sociales et par des aspirations morales. Il y a certes des courants novateurs et des courants conservateurs dans la gauche comme dans la droite, et tous partent sans doute de l'analyse d'un certain nombre de changements, de modifications, de transformations que les autres courants ne veulent pas voir. Mais leurs conclusions ne sont pas seulement différentes : elles sont contradictoires. Lorsque nous déplorons, par exemple, que certains militants ouvriers limitent leur horizon aux simples revendications catégorielles, ce n'est pas pour les encourager à accepter cette politique des revenus, c'est pour les orienter vers des revendications qualitativement plus élevées, mettant plus directement en cause les structures capitalistes.

Je n'aime pas l'expression de « poujadisme ouvrier », mais j'admets qu'elle peut être utilisée dans nos discussions à l'intérieur de la gauche. Ceux qui l'emploient n'ont, en effet, d'autre but que de secouer l'apathie et la somnolence dans lesquelles la gauche risque de sombrer. Mais il y a une chose que je n'admettrai jamais, c'est qu'on l'utilise devant nos adversaires et en présence des ministres d'un gouvernement dont toute la politique exprime les intérêts du grand capitalisme. C'est ce qu'a fait dimanche dernier André Philip en prenant la parole devant l'assemblée du « Front du Progrès ». Je sais à quel point André Philip est honnête et sincère, mais je sais aussi, comme tous ses amis, qu'il est capable de tomber dans les panneaux les plus grossièrement peints. Celui-ci est phénoménal.

Face aux Pisani, Pompidou, Debré et Giscard d'Estaing, un homme de gauche ne peut pas ne pas être aux côtés des ouvriers même traditionalistes même « poujadistes ». Nous voulons changer la gauche, nous ne voulons pas en faire un objet de dérision pour nos ennemis. Et si nous ne cessons d'attirer l'attention sur le grand nombre de travailleurs qui votent encore pour de Gaulle c'est pour les rallier à nous, c'est pour les gagner au socialisme ; ce n'est pas pour les renforcer dans leurs erreurs et leurs illusions !

GILLES MARTINET.

Tiré de « Tribune socialiste ».

Où en sont les relations franco-tunisiennes ?

Enfin, voici l'amorce sérieuse d'un dégel des rapports franco-tunisiens. Pour avoir été longtemps attendue, elle n'en a que plus de prix. Elle ouvre des perspectives séduisantes. Un décret paru le 13 au « Journal officiel français », établit un nouveau règlement douanier applicable à l'importation de certains produits d'origine tunisienne. Le texte accorde à ceux-ci un régime préférentiel. Il constitue donc en soi une excellente chose, profitable aux échanges commerciaux. Les deux pays pourront en tirer bénéfice. A coup sûr, l'économie de la Tunisie y gagnera. Les initiés le savent bien. Il n'y a pas de perdant. Le constater procure un doux contentement.

Mais la mesure prise offre d'autres motifs précieux de satisfaction. Elle marque une détente. Elle se présente comme une promesse d'un retour à la normale. Un rayon de soleil luit dans un ciel jusqu'ici trop chargé de nuages. Pourquoi la lumière n'achèverait-elle pas de dissiper les ombres ? Les Etats ne vivent pas de souvenirs. Ils cheminent, bon gré, mal gré, dans les voies de l'avenir, ou alors ils s'enlisent dans une stagnation maléfique. Les événements du passé doivent uniquement servir à garantir des lendemains progressifs. Ainsi, les nations ont chance de promouvoir, en pleine équité, l'entraide salutaire pour toutes.

Le décret bienvenu porte la signature du général De Gaulle. Le fait atteste qu'un heureux changement se produit dans l'attitude élyséenne envers la Tunisie. Inutile d'insister ! Au contraire, en l'occurrence, la discrétion s'impose. Elle favorisera la continuité de l'évolution. De plus, quand les diplomates agissent de manière efficace et rassurante, il ne faut pas risquer de compromettre leurs entreprises. Courir ce danger serait particulièrement déraisonnable après un résultat initial très estimable. Des négociateurs français et tunisiens viennent d'effectuer ensemble un travail constructif. A eux de poursuivre leur tâche avec une égale loyauté, une commune volonté d'aboutir à un accord total.

Qu'aujourd'hui encore, une importante fraction du contentieux reste à

liquider, c'est évident. Terminer l'ouvrage dans un élan décisif semblait souhaitable. Cependant, le démarrage autorise l'optimisme. Il prouve la possibilité d'aller de l'avant dans le même sens. Procéder par étapes comporte peut-être des certitudes plus grandes d'atteindre l'objectif final. Savoir attendre constitue une démonstration de sagesse.

Les Tunisiens ne cèdent pas à une impatience tapageuse. Ils désirent, bien sûr, renouer de bonnes relations avec la France, et n'hésitent pas à le manifester en évitant tout éclat. Avec soin, ils gardent dignement la mesure. Pratiques, ils persévèrent dans leurs efforts créateurs. Un souci domine en eux : celui de ne pas perdre de temps dans la mise en œuvre de plans longuement mûris. Quel zèle dans le labeur national ! Cette activité réfléchie attire la sympathie et la retient. Dans tous les secteurs de l'existence humaine, la Tunisie s'élève et sort du sous-développement. Depuis son accession à l'indépendance, elle continue, sans arrêt, sa montée. Lorsque les obstacles à franchir deviennent plus abrupts, elle intensifie son ardeur à la besogne. Ainsi, elle s'aide, afin que le sort la soutienne. Le succès tunisien est tel qu'il possède une valeur d'exemple. Pas un

seul observateur impartial ne contestera cette vérité. D'ailleurs, les visiteurs objectifs se plaisent à multiplier des compliments si enthousiastes que les miens paraissent mièvrés.

La griserie ne s'empare que des têtes faibles. Les Tunisiens conservent une claire vision des réalités. Aussi ne s'imaginent-ils pas être parvenus au stade de la perfection. Ils ignorent les chimères. Leurs ambitions sont à la mesure de leurs moyens. Souvent, ils s'érigent en critiques de leurs propres initiatives. D'où la qualité des expériences en cours et des constructions maintenant debout. La préoccupation de constamment mieux faire demeure un stimulant. Elle anime le président Bourguiba, l'équipe gouvernementale, les parlementaires et le Parti socialiste destourien. Les masses populaires en ont conscience et maintiennent leur confiance en leurs élus.

La Tunisie mérite que la France ne lui marchande pas son concours. Entre les deux Républiques joue une attraction du meilleur aloi. Dès lors, puisse ne pas trop tarder l'avènement d'une coopération harmonisant les intérêts respectifs. L'entente cordiale suivra, c'est certain.

André Bidet.

(Tiré du « Populaire »)

Les bouddhistes écrivent à M. Johnson et à U Thant

Dans une lettre ouverte, les bouddhistes de Danang demandent au président Johnson et à M. Thant, secrétaire général de l'ONU, de « faire face à leurs responsabilités » et d'aider la population du Vietnam du Sud à « balayer les apprentis dictateurs Ky, Thieu et leurs laquais ». Dans cette lettre, les bouddhistes réaffirment leur volonté de continuer avec résolution leur lutte contre les communistes vietnams avec l'aide du grand peuple américain.

« Le peuple vietnamien, ajoute la lettre, a trop souffert de la guerre

imposée par les communistes pour que le deuil et la misère s'y ajoutent, parce que Ky et Thieu ont trahi sans honte les aspirations du peuple. »

Les bouddhistes demandent aux Etats-Unis de refuser que leurs armes et leurs munitions soient utilisées pour « assassiner les compatriotes de Dalat, Saïgon, Danang et Hué ».

● Stockholm. — Des poussières radioactives, provenant de la récente explosion nucléaire chinoise, ont été observées en Suède.